

une délégation de Solidaires au ministère du travail. Régularisez les Sans-papiers en grève !

Une délégation de l'Union syndicale Solidaires a été reçue par le Ministre du Travail Olivier Dussopt le lundi 20 juin 2022. Aboubacar Dembele , représentant de la lutte des sanspapiers face à La Poste, entreprise d'État et ses filiales (Chronopost et DPD) et à l'agence d'intérim RSI était présent au sein de la délégation.

Il a pu porter les revendications des sans- papiers, en grève depuis 8 mois mois pour dénoncer leurs conditions de travail, leur exploitation et la demande de leur régularisation.

Il a pu répondre à toutes les questions du Ministre nouvellement nommé, qui a dit avoir découvert la situation il y a 3 jours. Celui-ci a demandé le nombre de personnes qui demandaient leur régularisation, a parlé de la dénonciation par La Poste du contrat avec le sous-traitant Derichebourg.

Aboubacar Dembele a précisé le nombre de demandes de régularisation par sous-traitant, a dénoncé le fait que la dénonciation du contrat par La Poste ne résolvait pas le problème des sans-papiers, a rappelé que G. Darmanin refusait de les rencontrer et qu'ils se heurtaient à un mur vis à vis des préfectures, alors que certains sans- papiers avaient les Cerfa (promesses d'embauche).

Le ministre s'est engagé à reprendre contact avec la délégation de Solidaires pour dire les avancées possibles.

La balle est dans le camp du Ministre du travail ! Il est plus que tant que l'État prenne enfin ses responsabilités, et cesse de soutenir de fait, par son inaction (comme il le fait pour tant d'autres), les employeurs qui exploitent les travailleurs sans-papiers de DPD, Chronopost et RSI. Il est temps que le gouvernement donne l'ordre aux préfectures de recevoir les grévistes et leurs représentants, et régularise les travailleurs en lutte !

La mobilisation et le soutien continuent ! Nous ne lâcherons rien

